

25 Avenue des Frères Lumière
69008 Lyon
Tél. : 0472780570
accueil@mjcmonplaisir.net

Une MJC...deux lieux !

27-29 Rue Garon Duret
69008 Lyon.
Tél. : 0437537024
espacedes4vents@mjcmonplaisir.net

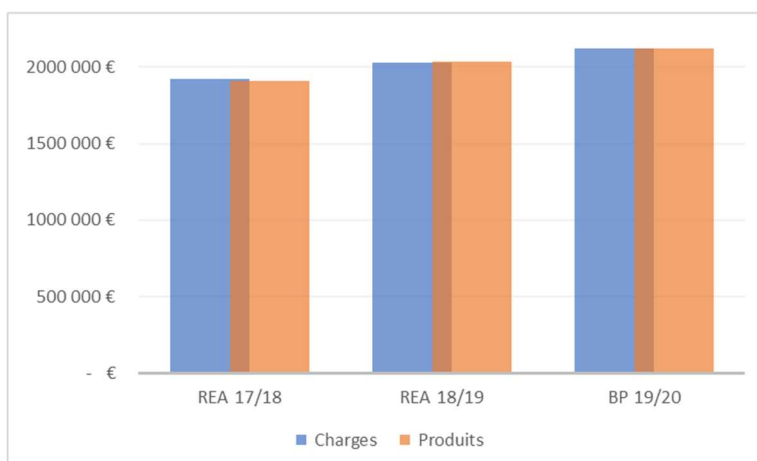
Rapport financier – Exercice 2018/19

Le Compte de Résultat

Nous clôturons l'exercice 2018/19 sur un excédent de 2 333 € (perte de 14 651 € sur 2017/18) ce qui, bien que symboliquement encourageant, ne représente que 0,1 % du total de nos charges qui cette année s'établissent à 2 032 204 € contre 1 921 729 € sur l'exercice précédent soit une augmentation de 110 475 € (+5.7 %). Les produits quant à eux représentent 2 034 537 € pour cet exercice contre 1 907 078 € sur le précédent soit une augmentation de 127 459 € (+6.7%).

Les faits marquants de l'exercice sont :

- L'augmentation de 20 000 € de la subvention de la Ville de Lyon. Ces 20 000 € viennent directement sur le poste d'animation jeunesse 16-20 ans de l'Espace des 4 Vents dont nous assumions, jusqu'alors, le financement sur nos fonds propres. Nous remercions la Ville de Lyon pour cette avancée qui marque la reconnaissance et la pertinence d'un travail d'animation jeunesse sur ce territoire.
- La régularisation du montant de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) par suite d'une réévaluation du montant de celle-ci en cours d'exercice.
- D'autres facteurs ont affecté de manière positive le résultat de l'exercice à l'instar d'une diminution de 3.17% (47 780 €) de la masse salariale par rapport au budget prévisionnel ou encore une maîtrise des comptes d'achats et de services extérieurs qui se maintiennent à un niveau d'augmentation très raisonnable.
- Il faut noter, au niveau du compte de charge 6894 – Engagements à réaliser, l'inscription de 90 000 € au titre de Fonds Dédiés. Ce montant correspond à une partie de nos subventions, attribués sur l'année civile (alors que notre exercice est sur une année scolaire) et pouvant présenter des risques de modifications de la part de nos partenaires.



Éléments d'éclairage sur quelques points saillants du compte de résultat :

Au niveau des charges,

La masse salariale représente 75% de celles-ci ce qui implique un pilotage avec une vision à moyens/longs termes. Ce poste diminue de 3.17% par rapport au prévisionnel, soit 47.7 k€. Cette réduction est dû à la réduction des cotisations patronales.

D'une manière générale, nos charges pour les comptes 60, 61 et 62 ont progressé de manière moins significative que les produits.

Au niveau des produits,

Il faut constater une diminution de nos recettes propres (comptes 70). Ceci vient d'une imprécision quant au calcul prévisionnel des prestations versées par la CAF pour nos accueil collectif de mineurs (ACM). Nos subventions d'exploitation augmentent de manière significative notamment du fait du renforcement du soutien de la Ville de Lyon.

Il est proposé que le résultat de 2 333,24 € soit porté au report à nouveau.

Le Bilan

Nos fonds propres restent globalement satisfaisants (267 749 €). Nos disponibilités (281 304 €) au 31 aout 2019 nous permettent de couvrir à peine plus de deux mois d'avance sur les salaires. Cette situation, bien que n'étant en rien alarmante nous enjoint malgré tout à poursuivre nos efforts afin de couvrir les besoins de liquidité à court terme de la MJC. La prise en charge d'un troisième ALAE pour la saison 2019/20 et en conséquence le recrutement de personnels doit nous encourager à poursuivre et maintenir un niveau de trésorerie disponible suffisant.

Nous poursuivons la constitution des provisions pour départ en retraites. Ces dernières, 106 458 €, permettent de couvrir les primes de départ des salariés à moyen terme.

Au niveau de l'actif,

L'essentiel de nos amortissements est constitué de matériel et mobilier de bureau, de matériel pédagogique et des véhicules.

Au niveau de l'actif circulant, la majeure partie des créances correspond à des soldes de subvention que nous n'avons pas perçus à la date de la clôture de l'exercice.

Le total de nos créances s'élève à 581 860 €. Nos disponibilités sont de 281 304 €.

Au niveau du passif,

La majeure partie de nos fonds propres correspond à la somme des reports à nouveau antérieurs. Nous poursuivons l'amortissement d'une subvention versée dans le cadre de l'équipement de l'Espace des 4 Vents.

Nous avons une provision de 106 458 € en prévision des départs en retraite. Toutefois, au regard des besoins à long terme, cette dernière devrait être de 206 458 €. Cet écart ne présente pas une menace à moyen terme et le Conseil d'Administration a pris des mesures ad hoc afin de le résorber.

Nous retrouvons les 90 000 € passés au titre des fonds dédiés au niveau du passif de l'association.

La majeure partie de nos dettes correspond aux cotisations sociales liées à l'emploi au sein de la structure.

Le Budget Prévisionnel

Méthodologie d'élaboration :

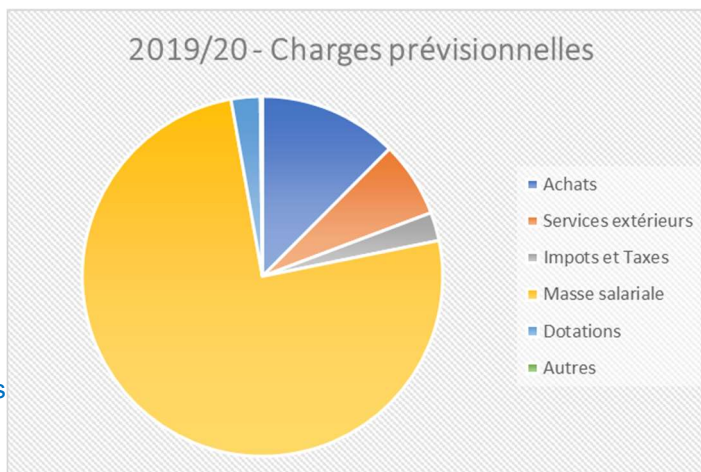
La responsable administrative et financière établit dans un premier temps les coûts de postes pour l'ensemble de la saison en tenant compte, notamment, des variations pouvant avoir une incidence sur l'évolution de la masse salariale. Elle communique aux responsables les différents couts de poste relevant de leur secteur. Ensuite, les salarié.e.s ayant la charge et/ou la responsabilité d'un pôle établissent le budget de celui-ci. Ces budgets par secteur sont ensuite collectés et font l'objet d'un travail de

répartition/ventilation lors d'échanges entre responsables de secteurs, direction et responsable administrative et financière. Les orientations budgétaires sont ensuite débattues et validées en Conseil d'Administration.

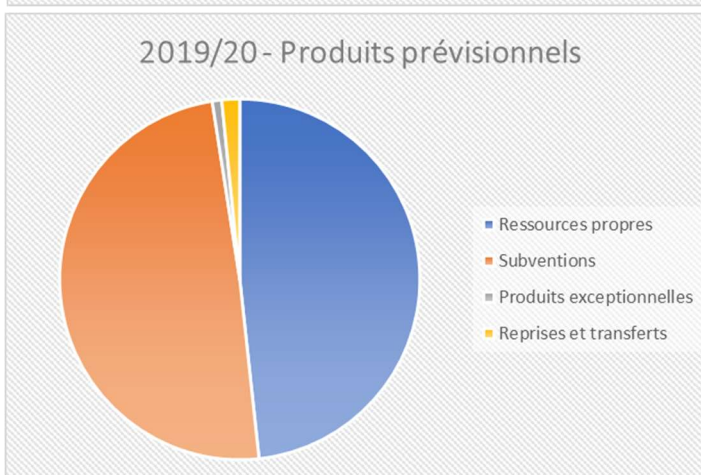
Pour l'exercice 2019/20, nous présentons un budget équilibré à 2 120 123 €.

Plusieurs événements majeurs impactent ce budget :

- Prise d'un nouvel ALAE sur l'école Simone Veil :
- Celui-ci a des répercussions au niveau des charges principalement sur la masse salariale et participe de l'augmentation de ce poste de charge pour la saison 2019/20 (réalisé 18/19 = 1 459 k€ / prévisionnel 19/20 = 1 598 k€ soit + 139 k€ / + 10%). Au niveau des produits, la prise de ce nouvel ALAE impacte le compte 70 à travers la Prestation de Service Ordinaire de la CAF ainsi que le montant des cotisations des familles.



- Nous accueillons 2 contrats de professionnalisation cette saison à la MJC. Ces derniers viennent renforcer les équipes jeunesse.
- Dans le cadre du rattrapage à conduire sur notre provision pour les départs en retraite, le Conseil d'Administration a fait le choix de rattraper les 100 k€ nécessaires par l'enregistrement de provision



- complémentaire aux prévisions normales pour les départs en retraite d'un montant de 10 k€ par exercice, et ce, sur 10 exercices. Cette approche paraît être la meilleure pour ménager à la fois la chèvre (l'impératif besoin de rattraper cette provision) et le chou (ne pas grever notre budget dans une mesure pouvant le conduire à l'austérité).
- L'attribution de 20k€ supplémentaire sur la DGF au titre de l'animation jeunesse vient conforter le poste sur l'Espace des 4 Vents.
- Plusieurs variations significatives trouvent des réponses immédiates :
 - ▣ Prestations de services activités (+25 k€) : nous bénéficions de nouveaux espaces (gymnase de l'école Simone Veil) pour le développement de nouvelles activités qui demande un plus grand nombre d'intervenants. Le pendant de cette augmentation est celle de nos recettes liées aux activités régulières.
 - ▣ Petits matériels d'activités (+13 k€) : plusieurs achats n'ont pas été réalisés sur l'exercice antérieur et une partie de notre matériel doit être renouvelé pour maintenir un niveau de prestation qualitatif satisfaisant.
 - ▣ Annonce et publication (+8,9 k€ / +85%). Nous réalisons 2 plaquettes (une par site) et pour cette saison, nous les faisons distribuer dans les boîtes aux lettres par une société. Cette initiative trouve des répercussions immédiates sur nos inscriptions.

- Nous prévoyons une augmentation significative des cotisations d'activités du fait
 1. de nouveaux créneaux disponibles et de
 2. de la prise en main du secteur par une nouvelle salariée en coopération avec l'adjoint de direction sur l'Espace des 4 Vents.
- La prise en charge d'un nouvel ALAE impliquera de facto, le versement de produit de la CAF.
- La reprise sur provisions correspond au versement de primes de départ en retraite.

Notre approche se veut volontaire, prudente et optimiste. Nous savons pouvoir compter sur l'expérience et le professionnalisme des responsables de secteurs qui ont grandement participé à la réalisation de ce travail et à la mise en exergue auprès de la nouvelle direction des enjeux propres à leurs activités.

Nous tenons particulièrement à remercier Anne Guignard, Responsable Administrative et Financière et Nora Ghedeir, Assistante Administrative, pour leur diligence, leur rigueur et leur sérieux dans le suivi et la tenue des comptes de notre association. Cette dernière doit conjuguer la rigueur propre à n'importe quel agent économique comptant plus d'une centaine de salarié.e.s et à la flexibilité propre au champ associatif.

La MJC continue à faire évoluer ses outils de gestions, de suivis et de contrôle avec pour double objectifs de sécuriser et simplifier les procédures. Ces dernières doivent garantir d'une part la transparence de la gestion des moyens que nos partenaires publics et nos adhérents nous confient et d'autre part le besoin de réactivité de notre organisation sur un champ qui connaît de profondes mutations.

Jean-Philippe Séchaud - Trésorier